

Manatime votre sous-traitant loyal



Les rôles du DPO

Le DPO est le chef d'orchestre : il est le point contact avec l'organisme, l'autorité et les personnes ayant fourni leurs données. Il est tenu à accomplir un ensemble pour assurer la sécurité, la confidentialité et la protection des données. Comme le responsable du traitement, le DPO est tenu de respecter les principes fondamentaux de la collecte et le traitement de données à caractère personnel mentionnés dans le RGPD : (Licéité du traitement, finalités limitées, minimisation, durée de conservation limitée, obligation de sécurité, transparence, et droits de personnes).

1. Informer & Conseiller l'organisme :

Le DPO de Manatime s'engage à conseiller et à accompagner l'organisme concerné, la méthodologie à suivre, les mesures à appliquer pour atténuer les risques, la qualité de l'analyse effectuée et la validité de ses conclusions. Notre DPO est tenu de piloter la conformité en identifiant les outils et les paramètres à retenir en vertu des principes de protection des données et en participant à l'établissement de règles internes (mise en place de procédures de détection, prise en charge des incidents de sécurité, etc.)

2. Contrôler la conformité :

Pour chacune des activités de traitement, le délégué s'assure du respect des différents principes de protection de données personnelles.

3. Jouer un rôle d'Interface entre l'organisme, a CNIL et les personnes concernées:

Notre DPO répond aux demandes à l'occasion d'un contrôle sur place, réclamation, consultation sur analyse d'impact, ou notification d'une violation de données. Il s'engage aussi à organiser la bonne gestion des demandes d'exercice de droits de personnes concernées (accès, rectification, opposition, portabilité, etc.)

Les obligations de Manatime en tant que sous-traitant

La sécurité de vos données personnelles est notre responsabilité. Manatime s'engage à offrir à ses clients les garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de protection de vos données personnelles prévues à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés. Pour développer une relation de confiance durable avec nos clients, Manatime s'engage à assurer :

1. La Transparence et traçabilité envers ses clients :

En Recensant vos instructions concernant les traitements de données. Vous demandant l'autorisation écrite en cas de sous-traitance ultérieure Vous tenant un registre des activités qui décrit les traitements que nous effectuons pour vos comptes.

2. La prise en compte des principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut :

Manatime s'engage à vous offrir les garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité de vos données personnelles:

Dès leur conception : Conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement européen 2016/679, Manatime intègre effectivement les principes de la protection de données:

Licéité, loyauté et transparence: les données sont collectées puisque leur traitement est nécessaire pour l'exécution du contrat. Les personnes sont informées de l'utilisation les concernant et de la manière d'exercer leurs droits.

Finalités limitées: la collecte et le traitement des données sont exécutés pour répondre à un ou plusieurs objectifs déterminés dans les présentes conditions générales d'utilisation ;

Conservation des données réduites dans le temps: les données sont conservées pour une durée limitée de 5 ans.

Obligation de sécurité: au regard des risques, des mesures sont mis en œuvre pour s'assurer de la sécurité des données traitées.

Par défaut ,Manatime garantit que seules les données nécessaires aux finalités sont traitées

3.La sécurité des données traitée:

Le principe fondamental de Manatime est: assurer la sécurité de données à caractère personnel de ses clients :

Manatime soumet ses employés qui traitent ces données à une obligation de confidentialité. L'accès à vos données est réservé aux seuls les employés de Manatime, qui sont habilités à vous assister dans le cadre de fonctions de support. Manatime prend les mesures de sécurité nécessaires adaptées aux risques. Au terme de la prestation et selon les instructions des clients, Manatime supprime ou renvoie toutes les données aux clients concernés.

4.L'accompagnement du responsable du traitement, d'alerte et de conseil :

Manatime s'engage à notifier aux clients toute violation de leurs données. Nous vous assistons et conseillons dans vos démarches permanentes de mise en conformité de certaines obligations (Analyse d'impact, notification de violation, sécurité, destructions des données, contribution aux audits) Nous prenons en compte des demandes de personnes tendant à l'exercice de leurs droits (accès, rectification, effacement, etc.)

Vos droits

Conformément au RGPD, Vous en tant que responsable de traitement, vos collaborateurs ont certains droits envers leurs données. Manatime vous aide à vous acquitter de cette obligation. Vos collaborateurs ont les droits ci-énumérés :

Droit d'accès, de rectification et droit à l'effacement

Tout collaborateur a le droit de savoir si les données sont traitées, et si nécessaires les rectifier

et modifier. La personne ayant fourni ses données peut corriger les données inexactes et compléter les données (en lien avec la finalité). Le droit à l'effacement s'applique dans l'un de ces cas : Les données ne sont plus nécessaires pour la finalité et si la personne retire son consentement au traitement des données.

Droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données

Vos collaborateurs ont le droit de demander la limitation ou l'opposition au traitement de leurs données par le site web, ou via notre email : contact@manasoft.fr

Le temps où l'organisme traite la demande de la rectification ou d'opposition de la personne (1 mois maximum), cette personne peut faire valoir son droit à la limitation du traitement pour geler l'utilisation de ses données. Dans ce cas l'organisme n'utilise pas les données mais il les conserve.

Droit à la portabilité

L'utilisateur a le droit de demander la portabilité de ses données personnelles, détenues par le site, vers un autre site.

Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée. Sauf, quand un utilisateur déclare son temps de travail s'il possède un contrat simple (contrat ou seule une notion de jours travaillés est renseigné) Une décision automatisée est aussi validée sur un contrat avancé, si le salarié fait partie des critères d'horaire renseigné. Conformément aux dispositions du règlement 2016/679, l'utilisateur a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé si la décision produit des effets juridiques le concernant, ou l'affecte de manière significative de façon similaire

Droit de déterminer le sort des données après la mort

Il est rappelé à l'utilisateur qu'il peut organiser quel doit être le devenir de ses données collectées et traitées s'il décède, conformément à la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016.

Droit de saisir l'autorité de contrôle compétente

Dans le cas où le responsable du traitement des données décide de ne pas répondre à la demande de l'utilisateur, et que l'utilisateur souhaite contester cette décision, ou, s'il pense qu'il est porté atteinte à l'un des droits énumérés ci-dessus, il est en droit de saisir la CNIL ou tout juge compétent

Protection particulière des données sensibles

Les données sensibles sont celles qui touchent à l'intimité des individus voire l'identité humaine, dont le mauvais usage représente un risque élevé pour les personnes: les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, biométriques, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique. Les données sensibles ne sont ni collectées ni traitées dans la solution ManaTime. Cependant, Conformément à la RGPD, Les employeurs peuvent traiter les cartes vitales de leurs employés dans le cadre de la gestion de Ressources humaines : la paie, déclaration sociales obligatoires.

Informations en cas de violation des données

La violation de données personnelles s'agit d'une perte de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de manière accidentelle ou illicite. Les causes de la violation des données :

Une faille / vulnérabilité de sécurité

Un accident (incendie, panne matérielle, séisme, etc.)

Une erreur (de saisie, manipulation, conception de systèmes)

Une malveillance (hameçonnage, vol de matériel, fraude externe ou interne, manipulation de données, etc.

Nous nous engageons à notifier à nos clients toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance. Sur la base de cette notification, le client, en tant que responsable de traitement, devra quant à lui notifier cette violation de données à l'autorité de contrôle compétente (CNIL) dans les conditions de l'article 33 du règlement européen et communiquer à la personne concernée une telle violation dans les conditions de l'article 34 du règlement européen.